

2011

MME GLASER SARAH-MAUD
PAS AUGUSTIN RICHOU
11200 LEZIGNAN CORBIERES

Vos références

Numéro fiscal : 0517387589089 C
 Référence de l'avis : 11 31 4373099 35
 Numéro de propriétaire : 555 G23239 W
 Numéro de rôle : 221
 Date de mise en recouvrement : 31/08/2011
 Débiteur(s) légal(aux) :
 MME GLASER SARAH-MAUD
 PAS AUGUSTIN RICHOU
 11200 LEZIGNAN CORBIERES
 PROPRIETAIRE 4101 MBN75N

Votre situation

Montant de votre impôt (en euros) 646
 Date limite de paiement 15/10/2011

Pour vous renseigner

- ⇒ **Par internet :** impots.gouv.fr, pour consulter votre situation fiscale, réaliser des démarches personnalisées ou payer
- ⇒ **Par téléphone :** Votre centre des finances publiques pour toute question personnelle (coordonnées ci-dessous).
Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impots (0810 46 76 87)*.
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques, pour obtenir les renseignements et documents fiscaux, effectuer vos réclamations et déposer vos dossiers fiscaux : à votre choix, à l'un des deux guichets suivants :

Pour obtenir des réponses plus détaillées :

- Pour le paiement de votre impôt :

SIP TOULOUSE CENTRE

CITE ADM 17T BD LASCROSSES BAT D - BP 49802 31098 TOULOUSE CEDEX 6

Tel. : 05 34 44 83 40 - Courriel : t031027@dgfip.finances.gouv.fr

Accueil du public : LUN MAR JEU 8H30 12H 13H30 16H MER VEN 8H30 12H ET SUR RDV

- Pour le montant de votre impôt :

CENTRE DES IMPOTS FONCIER TOULOUSE - SECTEUR FONCIER 1ER SECTEUR

33 RUE JEANNE MARVIG - BP 64251 31404.TOULOUSE CEDEX 4

Tel. : 05 34 31 11 91 - Courriel : cdif.toulouse@dgfip.finances.gouv.fr

Accueil du public : LUN MAR JEU 8H30-12H 13H30-16H MER VEN 8H30-12H ET SUR RDV

* (Coût d'un appel local à partir d'un poste fixe, depuis la France métropolitaine et les départements d'outre-mer, hors éventuel surcoût de votre opérateur).

TAXES FONCIÈRES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : 31

HAUTE GARONNE

Commune : 555 A

TOULOUSE

		Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement ④	Taxe ordures ménagères ①	TOTAL des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2010	17,64 %	%	5,18 %	20,32 %	- %	8,50 %	
	Taux 2011	17,64 %	%	5,18 %	20,89 %	0,411 %	8,50 %	
	Adresse	15 RUE THIONVILLE						
	Base	1182		1182	1182	1182	1182	
	Cotisation	209		61	247	5	100	622
	Adresse							
	Base							
Cotisation								
Cotisations 2010	204		60	-	-	99		
2011	209		61	247	5	100		
Variation en % ②	+2,45 %	%	+1,67 %	- %	- %	+1,01 %		
		Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Taxe additionnelle ③	Taxe spéciale d'équipement ④	Chambre d'agriculture	
Propriétés non bâties	Taux 2010	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2011	%	%	%	%	%	%	
	Bases terres non agricoles							
	Bases terres agricoles							
	Cotisations 2010							
2011								
Variation en % ②	%	%	%	%	%	%		
Dégrèvements jeunes agriculteurs des propriétés non bâties					Base du forfait forestier ③	Majoration base terr. const. ⑤	Caisse d'assurance des accidents agricoles	
Base « État »							X	
Base « Collectivités »								
A compter de 2011, pour les propriétés bâties, la part régionale est transférée au département. Pour les propriétés non bâties, une taxe additionnelle se substitue aux parts départementale et régionale.						Frais de gestion de la fiscalité directe locale ⑥	24	
						Dégrèvement « Habitation principale » ⑦ Dégrèvement JA « État » ⑨ Dégrèvement JA « Collectivités » ⑨		
						Montant de votre impôt	646	